

p. 18

Lappéy

Marie Emilie

2 août

1800

Nous soussignés, tant le Procureur de la Commune de
 Digne, que devant nous Jean-Baptiste Bardin, maire et officier
 public de l'état civil de la commune de Digne, canton de Digne
 arrondissement de la Cour d'appel, de la ville de Digne, à
 Comparu Joseph-Louis Lappéy, cabaretier à Blaucan, hameau
 de cette commune agé de quarante trois ans, lequel nous
 a déclaré que Marie-Anne Bonhomme, légitime
 agée de vingt-neuf ans est accouchée ce jour'hui à dix
 heures du matin d'un enfant, d'un sexe féminin auquel
 il a donné le prénom de Marie Emilie, les dites
 déclarations et présentations faites en présence de Benoît
 Gournier agé de quarante ans, et de Pierre-Martin
 agé de quarante ans, tous deux domiciliés et résidant
 au Puy de Blaucan de Digne. Tous acte lu au comparant et
 lésués et de la fin de l'acte signé avec nous les témoins
 présentés le Procureur de la Commune et requies.

Lappéy

Bardin